



PROGRAMME D'APPUI A LA PRODUCTIVITÉ DES TPE/PME

TERMES DE RÉFÉRENCE

ACCÈS DES PME À LA COMMANDE PUBLIQUE
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE DÉVELOPPEMENT
D'UN SYSTÈME DE SCORING DES PME

- Contrat N°81247118 -

Référence de l'avis : AMI N° 04 Sqc/PAP/2021

Août 2021

Table des matières

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
2. OBJECTIF GÉNÉRAL	4
3. RÉSULTATS ATTENDUS	4
4. MÉTHODOLOGIE	5
5. LIVRABLES	6
6. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT	6
7. DURÉE DE LA CONSULTATION	8
8. COMPOSITION DE L'OFFRE DE PRESTATION	8
8.1. MÉTHODE DE SÉLECTION	8
8.2. OUVERTURE DES OFFRES	8
8.3. ÉVALUATION DES OFFRES	9
8.4. DÉPÔT DES OFFRES	9

1. Contexte et justification

La Côte d'Ivoire ambitionne atteindre l'émergence à travers la transformation structurelle de son économie par un rôle plus accru du secteur privé et spécifiquement par un tissu de Petites et Moyennes Entreprises (PME) compétitives, moteur d'innovation, de création de valeur ajoutée et d'emplois en faveur des jeunes et des femmes.

En effet, les PME ivoiriennes constituent près de 98% des entreprises, représentent plus de 20% du PIB, 12% de l'investissement national et environ 23% des emplois modernes. Celles-ci demeurent, cependant, caractérisées par une compétitivité insuffisante liée entre autres à un déficit de capacité technique et managériale de la part des employés et des employés des PME et à une culture entrepreneuriale et de l'innovation insuffisamment développée et valorisée.

Pour pallier ces déficits, le Gouvernement s'est inspiré des expériences des pays les plus avancés en matière de développement des PME, en élaborant une stratégie nationale de promotion des PME et a mis en place l'Agence Côte d'Ivoire PME dont le rôle est d'opérationnaliser ladite stratégie.

De plus, le Ministère du Développement Économique et de la Coopération (BMZ) de la République d'Allemagne a annoncé l'Initiative Spéciale de Formation et Emploi en 2018 en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de promotion des investissements durables ainsi que le secteur privé, en général fixés par le Plan Marshall avec l'Afrique et le Compact with Africa (CwA) du G20. Cette Initiative veut contribuer à créer des opportunités d'emplois pour une population africaine croissante dont l'inclusion de la jeunesse dans le marché du travail, est l'une des préoccupations primordiales de ce Plan Marshall pour l'Afrique.

Dans cette perspective, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH a élaboré un projet intitulé « Partenariat pour l'emploi et appui aux petites aux moyennes entreprises ». Ce nouveau projet sera mis en œuvre dans six pays africains dont la Côte d'Ivoire et a pour objectifs et domaines d'action principaux suivants :

- 1) Promotion de la localisation des entreprises et des industries ;
- 2) Promotion des investissements durables ;
- 3) Promotion des PME ;

Dans le cadre de cette initiative spéciale « Formation et Emploi » et le nouveau projet « Partenariats pour l'emploi et appui aux petites et moyennes entreprises » en Côte d'Ivoire, la GIZ a signé un contrat de financement avec l'Agence Côte d'Ivoire PME pour la réalisation du Programme d'Appui à la productivité des TPE/PME ivoiriennes.

L'objectif du programme est de contribuer à la création de valeur, d'emplois décents et de croissance en Côte d'Ivoire. Il contribuera à l'amélioration de la qualité de l'emploi des employés des TPE/ PME, et favorisera la création de nouveaux emplois.

Le programme comprend trois (3) composantes :

- Accompagnement-Conseil de 500 PME ;
- Accompagnement à la formalisation et au démarrage de 200 TPE ;
- Appui institutionnel.

Ainsi, dans le cadre de la réalisation de la composante 3 relative à l'appui institutionnel à l'Agence CI PME, il est prévu la réalisation d'une étude en vue de favoriser l'accès des PME à la commande publique.

Dans cette perspective, un consultant sera recruté pour réaliser une étude sur la problématique et mettre en place une disposition de scoring des PME pour favoriser leur accès à la commande publique, à la sous-traitance manufacturière et au financement

Les présents termes de références ont pour objet de définir le profil du consultant ainsi que les méthodologies de mise en œuvre de cette activité

2. Objectif général

L'objectif principal est de doter l'Agence CI PME d'un outil d'appui des PME pour accéder à la commande publique. Il s'agit de recruter un consultant pour développer un système de scoring capable d'évaluer la performance actuelle et future (performance commerciale, organisationnelle et RH, production et qualité et innovation, comptable et financière, etc.) des PME. De façon spécifique, le consultant devra :

- i. Réaliser une étude de marché afin de collecter les besoins des acteurs. *Le prestataire prendra le soin de consulter toutes les parties prenantes pour collecter leurs besoins. Notamment les PME, les principaux donneurs d'ordre, les acteurs publics, les Banques, les établissements de microfinances, les autres institutions financières, investisseurs et tout autre organisme susceptible d'avoir besoin de l'avis payant de l'Agence CI PME pour financer, investir, intervenir ou travailler avec une PME ;*
- ii. Analyser les outils d'évaluation des PME disponibles dans les différentes unités de l'Agence CI PME et adopter la démarche, le processus métier de scoring à digitaliser ;
- iii. Élaborer en accord avec les exigences techniques et technologiques de la cellule informatique de l'Agence CI PME, une application capable d'automatiser des processus du système de *scoring* ;
- iv. Identifier toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre et à l'exploitation de cette application (Humaine, Matériel, financière...)
- v. Tester, implémenter l'application, former et accompagner la prise en main du système par le personnel de l'Agence CI PME.

3. Résultats attendus

Le principal résultat attendu est la mise en place du système de scoring différenciée (PME et Start-up) digitalisé. Ce système a pour but final de fournir une mesure de la performance de la PME et un pronostic sur leurs capacités techniques et opérationnelles en fonction d'un certain nombre de critères acceptés par les potentiels utilisateurs du système, et une analyse détaillée sur la performance actuelle et future (performance commerciale, organisationnelle et RH, production et qualité et innovation, comptable et financière, etc.) de la PME. Plus précisément :

- i. L'Agence CI PME dispose d'un système de scoring opérationnel qui permet de mesurer la performance de la PME dans son écosystème, accélérant ainsi son accès aux marchés et à la commande publique. Ce système doit être d'un fonctionnement accepté par toutes les parties intéressées notamment les donneurs d'ordres et les banques ;
- ii. Le système de scoring de l'Agence CI PME est digitalisé et est accessible aux différentes parties intéressées depuis le site internet de l'Agence CI PME ;
- iii. L'application est web et mobile, tournant sur IOS et Android ;
- iv. Toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre et à l'exploitation de cette application sont connues ;
- v. L'application est testée, implémentée, le personnel formé et accompagné à sa prise en main ;
- vi. L'application est présentée pour validation aux parties prenantes.

4. Méthodologie

Le prestataire suivra une méthodologie de travail qui comportera de manière non exhaustive les étapes suivantes :

Étape 1 : Compréhension de la mission et plan de travail qui seront validés lors de la réunion de démarrage.

Étape 2 : Collecte de l'information nécessaire à la prise en compte des besoins des clients et à l'élaboration d'un système de scoring

Étape 3 : Analyse critique du système proposé pour procéder à la validation de ses fonctionnalités

- Alignement des attentes entre l'Agence CI PME et ses partenaires techniques
- Présentation du dispositif de recueil de données
- Définition du dispositif d'auto-évaluation par les PME
- Définition du dispositif de monitoring par l'Agence CI PME

Étape 4 : Digitaliser le processus ainsi formalisé et procéder à une démonstration de son fonctionnement

- Design thinking du système de scoring des PME
- Développement informatique du système de scoring des PME

- Recueil des observations sur le système de scoring auprès d'un corpus de PME témoins et des bêta-testeurs issus des différents segments de la clientèle visée.

Étape 5 : Réception provisoire

- Intégration du système de scoring dans le système d'information de l'Agence CI PME et formation des personnels de l'Agence CI PME
- Formation des personnels de l'Agence CI PME
- Accompagnement à la prise en main par le personnel et certaines partenaires (IF, PME, etc.)
- Mise à jour des observations et autres remarques.

Étape 6 : Réception définitive

- Atelier de validation du Système de scoring des PME ;
- Mise à jour, suivi et maintenance du système de scoring des PME durant 12 mois.

5. Livrables

Les livrables sont décrits ci-dessous avec des délais de livraison indicatifs :

Livrables	Délai de livraison indicatif
Livable 1 : Un rapport de l'étude de marché pour la collecte des besoins des acteurs	07eme jours de la mission
Livrables 2 : Un rapport d'analyse des outils d'évaluation des PME disponibles dans les différentes unités de l'Agence CI PME	07eme jours de la mission
Livrables 3 : Une note descriptive de la démarche retenue pour le processus métier de la scoring à digitaliser	07eme jours de la mission
Livrables 4 : Une note descriptive du système de scoring de l'Agence CI PME (Guide de démarche type pour mener la scoring des PME)	10eme jours de la mission
Livrables 5 : Une note descriptive des exigences techniques et technologiques de l'application capable d'automatiser des processus du système de <i>scoring</i>	10eme jours de la mission
Livrables 6 : Une note descriptive des ressources nécessaires à la mise en œuvre et à l'exploitation de cette application ((Humaine, Matériel, financière...))	10eme jours de la mission
Livrables 7 : Une application web et mobile, tournant sur IOS et Android pour la scoring des PME	25eme jours de la mission
Livable 8 : un rapport des activités d'implémentation et de test de l'application développée (Atelier de validation du système de scoring des PME)	27eme jours de la mission
Livable 9 : un rapport de formation et de coaching des staffs de l'Agence CI PME	30eme jours de la mission

6. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

6.1 Profil et Expériences du Consultant

- **Expérience générale du Consultant**

Il est exigé aux prestataires éligibles de ;

- Justifier d'au moins une expérience des travaux d'accompagnement des organisations publiques;
- Justifier d'au moins une expérience de travail dans l'écosystème des PME en Afrique ;
- Proposer une méthodologie cohérente de livraison de la mission ;
- Avoir réalisé au moins une mission de développement de système d'information au profit de l'écosystème des PME;
- Avoir livré des missions similaires hors de la Cote d'Ivoire.

6.2 Profil du personnel clé nécessaire pour la mission

Le personnel clé doit posséder au minimum les qualifications suivantes :

- **Un Directeur ou chef projet :**

- Avoir au moins Bac+5 en gestion, en finance, en économie ou en ingénierie, MBA ou équivalent ;
- Avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle dans la gestion des risques de financement des PME ;
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le développement et l'implémentation d'outils de gestion des PME;
- Avoir réalisé des missions significatives internationales d'accompagnement de cohortes de PME en vue de l'amélioration de leur productivité et de leur compétitivité ;

- **Un Expert en informatique**

- Avoir un diplôme de BAC + 5 en ingénierie informatique ;
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la direction de projets de mise en place de solutions informatiques à destination des PME ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins une mission de développement d'application de scoring des PME au profit d'une Institution publique en vue de l'accès des PME au marché et ou financement.

- **Un Expert en accès des PME aux marchés et au financement:**

- Avoir une formation de Master ou de doctorat (Bac + 5 minimum) en gestion, en finance, en économie ou en ingénierie, MBA ou équivalent;
- Avoir réalisé au moins une étude sur les problématiques de financement et d'accès des PME au marché ;
- Avoir une expérience internationale avérée d'au moins une mission dans l'accompagnement d'une Institution publique visant le développement d'une application de scoring en vue de l'accès des PME aux marchés et au financement.

7. Durée de la consultation

À compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations, le délai de livraison de la prestation est de 30 jours calendaires.

8. Composition de l'offre de prestation

L'offre de prestation devra comprendre une proposition technique et une proposition financière, soumise dans deux (02) enveloppes séparées :

- La proposition technique devra comprendre

Une lettre de proposition signée et cachetée par le représentant dûment habilité du cabinet ;

- Les pièces administratives :
 - (i) la déclaration fiscale d'existence;
 - (ii) les preuves d'existence légale pour les entreprises hors du territoire ivoirien ;
 - (iii) le pouvoir de soumissionnaire ;
- Les justificatifs de l'expérience du cabinet (attestations de bonne exécution pour les missions similaires) ;
- Les CV et copie des diplômes du personnel clé proposés ;
- Une note méthodologique décrivant l'approche du cabinet pour la réalisation de la mission ;
- Un planning de réalisation de la mission.

- La proposition financière dans une enveloppe séparée

- Une lettre de soumission.
- Un devis estimatif et quantitatif

8.1. Méthode de sélection

La sélection fondée sur la qualification technique et le coût (SFQC) est retenue dans le cadre de ce présent appel d'offres.

La procédure de sélection sera conforme à l'ordonnance n°2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics de la République de Côte d'Ivoire.

8.2 Ouverture des offres

L'ouverture se fera en deux phases

(i) Ouverture des propositions techniques

Les propositions techniques seront évaluées et classées par ordre de mérites. Seules les offres financières des consultants ayant obtenu une note technique supérieure au seuil de qualification seront ouvertes.

La note technique de qualification est de soixante-quinze **(75) points**.

(ii) Ouverture des propositions financières

Les propositions des consultants qualifiées seront ouvertes et analysées.

8.3 Évaluation des offres

- Les **propositions techniques** des consultants seront évaluées sur la base des critères retenus dans la grille d'évaluation. Les consultants seront classés en ordre du plus grand au plus petit.

La note technique de qualification est de soixante-quinze **(75) points**.

Seules les offres financières des consultants ayant obtenu une note technique supérieure au seuil de qualification seront ouvertes.

- La note de la **proposition financière** sera obtenue de la manière suivante :

Le consultant ayant proposé la soumission la plus économiquement avantageuse obtiendra :

La note $N = 100$ points

Les notes des autres seront calculées comme suit :

Soient F la soumission du consultant X , S sa note financière et Q la soumission du consultant ayant proposé la soumission la plus avantageuse économiquement.

$S = 100 (Q (\text{soumission avantageuse} / F (\text{soumission de } X))$

NB :

- 1) La note combinée sera obtenue en faisant 60% de la note technique + 40% de la note financière ;
- 2) Le consultant qui aura la note combinée (60%Technique et 40%Financière) la plus élevée sera sélectionné pour conduire la mission.

8.4 Dépôt des offres

Les offres devront être adressées au Coordonnateur Principal du Projet d'Appui à la Productivité des TPE/PME (PAP-TPE/PME) et parvenir sous pli fermé, en trois (3) exemplaires (1 original + 2 copies) portant l'inscription :

Enveloppe 1 : « Accès à la commande publique : Proposition technique pour le développement du système de scoring des PME ».

Enveloppe 2 : « Accès à la commande publique : Proposition financière pour le développement du système de scoring des PME ».

Les offres devront être déposées à l'Agence Côte d'Ivoire PME – à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan) à 100m en contrebas de l'Espace Médical Attoban au plus tard le **16 Août 2021 à 10 heures précises GMT**.

L'ouverture des plis aura lieu **le 16 août 2021 à 10 heures 30 minutes** à la salle de réunion de l'Agence CI PME sise à l'adresse susvisée en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les dossiers de manifestations d'intérêts reçus feront l'objet d'un enregistrement sur la fiche de réception ouverte à cet effet à la salle de réception de l'Agence CI PME **sise à la Riviera Attoban (Cocody, Abidjan)**.

Les candidats qui souhaiteraient obtenir des renseignements peuvent s'adresser à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence CI PME, à l'adresse susvisée, les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h ou à l'adresse électronique suivante : projects.procurement@agencecipme.ci

NB : le nombre de membres d'un groupement de prestataires est limité à deux (02).

ANNEXE : GRILLE D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES	
Expériences du Cabinet	40
Justifier d'au moins une expérience des travaux d'accompagnement des organisations publiques (2.5 pts par mission) ;	5
Justifier d'au moins une expérience de travail dans l'écosystème des PME en Afrique (1 pt par mission)	5
Proposer une méthodologie cohérente de livraison de la mission	20
Avoir réalisé au moins une mission de développement de système d'information au profit de l'écosystème des PME (2.5 pts par mission) ;	5
Avoir livré des missions similaires hors de la Cote d'Ivoire (1 point par pays)	5
Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission (Fournir les diplômes et attestations)	60
Qualifications du Directeur ou Chef projet	30
Avoir au moins Bac+5 en gestion, en finance, en économie ou en ingénierie ou équivalent (3 pts pour le Doctorat en plus)	10
Avoir au moins dix ans d'expérience professionnelle dans la gestion des risques de financement des PME (1 pt par année d'expérience jusqu'à un maximum de pts) ;	10
Avoir dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le développement et l'implémentation d'outils de gestion des PME	5
Avoir réalisé des missions significatives internationales d'accompagnement de cohortes de PME en vue de l'amélioration de leur productivité et de leur compétitivité (1 pt par mission internationale)	5
Qualifications de l'expert volet informatique	15
Être titulaire d'un diplôme de Master (Bac + 5 minimum) en ingénierie informatique	3
Avoir réalisé des missions significatives de mise en place de solutions informatiques de gestion à destination des PME (0.5 pts par mission) ;	3
Avoir une expérience avérée d'au moins une mission de développement d'application de scoring des PME au profit d'une Institution publique en vue de l'accès des PME au marché et ou financement. (1 pt par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 3 points)	9
Qualifications de l'expert volet informatique	15
Être titulaire d'un diplôme de Master (Bac + 5 minimum) en gestion ou domaine connexe	3
Avoir réalisé au moins une étude sur les problématiques de financement et d'accès des PME au marché (0.5 pts par mission) ;	3
Avoir une expérience internationale avérée d'au moins une mission dans l'accompagnement d'une Institution publique visant le développement d'une application de scoring en vue de l'accès des PME aux marchés et au financement. (1 pt par mission supplémentaire jusqu'à un maximum de 3 points)	6
TOTAL GÉNÉRAL	100